



ARRETE TEMPORAIRE N° 28/2026

Le Maire de la commune d'Ebersheim, Bas-Rhin,

- **VU** la demande du Sport-Club d'EBERSHEIM en date du 11 mai 2026 en vue de l'organisation d'une vente au déballage le dimanche 06 septembre 2026 à EBERSHEIM, de 06H00 à 19H00, aux abords du terrain de football et du parking de la salle Ignace Heinrich, dénommée « Marché aux puces » ;
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4 et L 2213.5 relatifs à la police de la circulation et du stationnement ;
- **VU** l'article L 2542.2 donnant pouvoir au Maire de diriger la police locale et de prendre des arrêtés locaux ;

ARRETE :

Article 1er : Le Sport-Club d'EBERSHEIM est autorisé à organiser une vente au déballage, dénommée « Marché aux puces », le dimanche 06 septembre 2026, de 06H00 à 19H00, aux abords du terrain de football, et à occuper le domaine public ci-après : Parking de la salle polyvalente, parking du club-house et piste d'athlétisme.

Article 2 : L'organisateur devra mettre en place la signalisation utile, les barrières de sécurité et la présignalisation nécessaire.

Article 3 : Les installations nécessaires seront enlevées après la manifestation par les soins du Sport-Club.

Article 4 : Pour autant que l'animation ne se fera en lieu clos et privé, l'organisateur devra ne pas empiéter sur la chaussée, ni autrement exposer le public au danger de la circulation.

Article 5 : Rien ne devra faire obstacle à la libre circulation des véhicules de lutte contre l'incendie.

Article 6 : Les lieux devront être restitués en parfait état de propriété.

Copie usée de réception en préfecture
067-216701151-20260512-20260512_28-AR
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Article 7 : Tout accident survenant de la non observation des présentes dispositions relèvera de la responsabilité de l'organisateur.

Article 8 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein.
- Monsieur le Capitaine, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Sélestat.
- Madame Véronique METTEMBERG, Secrétaire du Sport-Club d'EBERSHEIM.
- Mairie d'EBERSHEIM.
- Brigade Verte du Haut-Rhin
- Affichage.

Fait à EBERSHEIM, le 12 mai 2026

LE MAIRE,

Jean-Claude SCHLATTER



Accusé de réception en préfecture
067-216701151-20260512-20260512_28-AR
Date de réception préfecture : 29/05/2026